



Québec, le 15 juin 2017

PAR COURRIEL

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-114**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 13 juin 2017, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des décisions suivantes rendues par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole :

- T-002375 ;
- T-002376.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ces documents, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1). Vous trouverez donc ci-joint une copie de ces décisions rendues par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décisions